

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

17/04/2026 à 18h30

PRESENTS : BOULANGER Jean-Christophe PERETTI Martine
 POUQUET Alain POLTORAK Jacqueline
 MERILLOU Stéphane GAY Françoise
 COUSTY Thibault MAILLER Nathalie
 COMBROUX Philippe PEYRAMAURE Yvette
 DELAGE Jacques FEURPRIER Céline
 BARJOU Eva
 formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE : CUBERTAFON Jean-Pierre donne pouvoir à F.GAY, FOREST Guy

Désignation du secrétaire de séance : Eva BARJOU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du 21/03/2026

2. FINANCES LOCALES

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES exercice 2025 / AFFECTATION DES RESULTATS

Considérant que Mme POLTRORAK Jacqueline préside la séance consacrée au vote du compte financier unique,
Considérant que Monsieur le Maire présente le CFU mais se retire au moment du vote,

➤ BUDGET PRINCIPAL

Considérant que l'exercice budgétaire 2025 fait apparaître les résultats suivants :

LANQUAILLE - PRINCIPAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 213 356,39	1 062 990,04	3 276 346,43
	Recettes réalisées (1)	B	1 485 942,64	1 070 536,50	2 556 479,14
	Restes à réaliser	C	394 149,00	0,00	394 149,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 196 115,49	1 159 313,78	3 355 429,27
	Dépenses réalisées (1)	E	1 412 211,45	1 023 904,34	2 436 115,79
	Restes à réaliser	F	627 943,00	0,00	627 943,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	73 731,19	46 632,16	120 363,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	73 731,19	46 632,16	120 363,35
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-233 794,00	0,00	-233 794,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-180 062,81	46 632,16	-113 430,65

Résultats auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés suivants :

Investissement : - 17 240.90 Fonctionnement : + 96 323.74

Les résultats cumulés sont les suivants :

- Résultat de fonctionnement cumulé : 142 955.90
- Résultat d'investissement cumulé : - 177 303.71

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation totale à la section d'investissement compte 1068 : 142 955.90

Mise aux voix : adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET ANNEXE HALLE DES SPORTS**

Considérant que l'exercice budgétaire 2025 fait apparaître les résultats suivants :

HALLE DES SPORTS - HALLE DES SPORTS - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	126 623,50	34 000,00	160 623,50
	Recettes réalisées (1)	B	71 662,30	34 850,01	106 512,31
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	109 584,00	34 000,00	143 584,00
	Dépenses réalisées (1)	E	109 578,47	26 964,72	136 543,19
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-37 916,17	7 885,29	-30 030,88
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-37 916,17	7 885,29	-30 030,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-37 916,17	7 885,29	-30 030,88

Résultats auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés suivants : Investissement : - 17 039.50

Les résultats cumulés sont les suivants :

- Résultat de fonctionnement cumulé : 7 885.29
- Résultat d'investissement cumulé : - 54 955.67

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- REPORT 002 RECETTES FONCTIONNEMENT : 7 885.29

Pas d'affectation à la section d'investissement.

Mise aux voix : adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET CHAUFFERIE BOIS**

Considérant que l'exercice budgétaire 2025 fait apparaître les résultats suivants :

CHAUFFERIE BOIS - CHAUFFERIE BOIS - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	73 836,82	154 723,63	228 560,45
	Recettes réalisées (1)	B	41 396,86	146 631,87	188 028,73
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	48 138,00	154 723,63	202 861,63
	Dépenses réalisées (1)	E	48 135,08	111 885,45	160 020,53
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-6 738,22	34 746,42	28 008,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-6 738,22	34 746,42	28 008,20
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-6 738,22	34 746,42	28 008,20

Résultats auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés suivants : Investissement : - 25 698.82

Les résultats cumulés sont les suivants :

- Résultat de fonctionnement cumulé : 34 746.42
- Résultat d'investissement cumulé : - 32 437.04

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- AFFECTATION à la section d'investissement compte 1068 : 32 437.04
- REPORT 002 RECETTES FONCTIONNEMENT : 2 309.38

Mise aux voix : adopté à l'unanimité

Vote des taux des taxes directes locales 2026

Vu l'état de notification des taux d'imposition 1259,

Il est proposé de fixer les taux d'imposition comme suit pour l'année 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50.37 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 96 %
- Taxe d'habitation : 10 %

Mise aux voix : adopté à l'unanimité

VIREMENTS DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE BUDGETS 2026

Considérant que l'article L.5217-10-6 du CGCT permet au Conseil municipal de déléguer au Maire, à l'occasion du vote du budget, la possibilité de procéder à des mouvements de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans une limite ne pouvant pas dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Cette faculté ne s'applique pas aux crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ce cas, le Maire informe le conseil municipal de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance.

Il est proposé :

- De déléguer au Maire le virement de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections à l'exception des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- Cette délégation s'applique au budget principal 162, au budget annexe 108, au budget 107

Mise aux voix : adopté à l'unanimité

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables / BUDGET PRINCIPAL 162

Vu l'état de demande en admission en non-valeur de produits irrécouvrables présenté par le comptable public,

Il est proposé :

- L'admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour un montant de 239.30 €

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

Fixation du montant des participations communales 2026 au budget annexe Halle des sports

Vu l'arrêté 2014199-0013 portant dissolution du syndicat de gestion du collège,

Vu le budget annexe de la Commune de Lanouaille dédié à la Halle des sports,

Considérant que les communes participent aux dépenses de la Halle des sports au prorata des élèves fréquentant le collège de Lanouaille,

Considérant que la Commune de Lanouaille assure la couverture de 50 % des dépenses,

Considérant :

- Que la participation totale nécessaire à l'équilibre du budget 2026 est de 29 000 €
- Que la Commune de Lanouaille participe à hauteur de 50 %,
- Que le nombre d'élèves domicilié dans les autres communes étant de 131, le montant de la participation par élève est fixé à 110.69 €
- Que la répartition des participations est donc la suivante :

1.	- Lanouaille	= 14 500,00 €
2.	- Angoisse (18 élèves)	= 1 992.42 €
3.	- Dussac (14 élèves)	= 1 549.66 €
4.	- Génis (6 élèves)	= 664.14 €
5.	- Payzac (27 élèves)	= 2 988.63 €
6.	- Sarlande (10 élèves)	= 1 106.90 €
7.	- Sarrazac (14 élèves)	= 1 549.66 €
8.	- Savignac-Lédrier (19 élèves)	= 2 103.11 €
9.	- Saint-Cyr les Champagnes (5 élèves)	= 553.45 €
10.	- Saint-Mesmin (11 élèves)	= 1 217.59 €
11.	- Saint-Sulpice d'Excideuil (7 élèves)	= 774.83 €

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET SORTIES SCOLAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2026 comme suit :

AD OCCE caisse des écoles	1200
ABC Basket	250
AFAV	100
Amicale Sapeurs pompiers	760
Amis de la Pomme d'Or	600
CLUB DES AINES	200
COMITE D'ANIMATION TOURISTIQUE CATC	300
COMITE DES FETES	3 500
CROIX BLANCHE EXCIDEUIL	50
DON DU SANG BENEVOLE DE LA REGION D'EXCIDEUIL	100
EHPAD MAIN DANS LA MAIN	100
ENTENTE SPORTIVE PERIGORD VERT FOOT	2 780
FNACA	100
France ALZHEIMER	100
GAULE DES 2 LOUE	250
GOLF CLUB ESSENDIERAS	50
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	150
HARMONY DU PUY	80
LIGUE CONTRE LE CANCER	200
MÉMOIRE DE PIERRES A GANDUMAS	50
P'TITES FOURMIS DE L'ECOLE DE LANOUAILLE	200
PIEDS DANS L'HERBE	100
PING PONG APPLE	200
PREVENTION ROUTIERE	50
PUCE A L'OREILLE	650
RADIO KAOLIN	160
RADIO PAC	160
RALLYE PAYS DE ST YRIEIX	200
RESTAURANTS DU CŒUR	100
ROUES DES LOUES	80
SECOURS CATHOLIQUE	100
SECOURS POPULAIRE St Yrieix la Perche	50
TELESKI ROUFFIAC	100
TELESKI ROUFFIAC CLASSE WAKEBOARD	2 000
UNION RUGBY CLUB AUVEZERE	200
TOUR DU LIMOUSIN ville d'arrivée	12 500
Entreprendre pour apprendre / lycée Excideuil	100

- D'attribuer une aide aux familles des élèves résidents sur la commune pour un voyage scolaire sur présentation d'un justificatif de voyage : 50 €

3. Commission communale des impôts directs

Vu l'article 1650 du code général des impôts, il est institué dans chaque commune une commission communale des impôts directs dont le Maire ou l'adjoint délégué est président.

Les commissaires, ainsi que leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Il convient donc de dresser une liste de 6 commissaires et 6 suppléants en nombre double soit 12 commissaires et 12 suppléants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MERILLOU Stéphane	NOEL Francis
DELAGE Jacques	AUDEBERT Jean-Claude
LOUCHE Sébastien	CARCAUZON Alain
CHABRELIE Sylvie (née GIRY)	FLAMENT Eddy
BONNELYE Philippe	GOURSAT Daniel
GAY Christian	MIMAUD Thierry
PEYRAMAURE Yvette (née GRANDJEAN)	EYSSARTIER Virginie
CHABROL Philippe	POUQUET Marie-Odile (née MONTEINTIN)
PINAUD Martine	CLAUX Jean-Marc
COMBROUX Philippe	JARRY Bertrand
FOREST Guy	ROBERT Nicolas
GIBIAT Serge	COUSTY Thibault

4. Attribution du marché de travaux de construction de l'atelier municipal

Vu l'avis d'appel public à la concurrence,

Considérant que le marché a une valeur supérieure à 90 000 € et inférieure aux seuils de procédures formalisées,

Considérant que le marché a été passé selon une procédure adaptée,

Vu les offres reçues à l'issue de la phase de négociation,

Vu le procès-verbal de la commission de sélection des offres,

Il est proposé d'attribuer les lots du marché aux offres économiquement les plus avantageuses comme suit et d'autoriser le Maire à conclure les marchés correspondants :

LOT	Candidat retenu	Montant HT
1. Voirie réseaux divers	TALLET	45 456.05
2. Terrassement Maçonnerie Gros œuvre	ARTIBAT	64 940.84
3. Charpente industrielle bois	VIGNAL DARLAVOY	66 958.90
4. Ossature et bardage bois	VIGNAL DARLAVOY	62 179.33
5. Menuiserie extérieure bois	SARL MARTIN	33 520
6. Plâtrerie Faïence	DUBOIS ET FILS	25 450.55
7. Electricité	CLAUX ENERGIES	17 470
8. Plomberie Chauffage Ventilation	DELCAMBRE ET SS	20 000
9. Peinture	DUBOIS ET FILS	7 569
10. Menuiserie intérieure agencement	SARL MARTIN	12 471.10
11. Serrurerie	RIOU	7 415
TOTAL DU MARCHE		363 430.77

Mise aux voix : adopté à l'unanimité

Le Maire,

La secrétaire de séance,

